

tenue par Madame RENAULT, Juge des Référés
En présence de Madame COLLET, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2503537	RAPPORTEURE: Madame Thérèse RENAULT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Demande de suspension d'une décision portant sur le reversement de prestations de formation professionnelle prétendument non justifiées

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE MILLE ET UNE FORMATIONS	M. V
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION NORMANDIE	PREFET
	MINISTRERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE, DES SOLIDARITES ET DES FAMILLES	Mme P
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CALVADOS	DIRECTEUR

Arrêté le 13/11/2025
La présidente du tribunal